



RESTAURATION SCOLAIRE - PERISCOLAIRE LES TARIFS

Elèves des classes de maternelle

La restauration scolaire

Le tarif comporte à la fois la restauration et l'encadrement des élèves de 11 heures 45 à 14 heures. Deux possibilités sont proposées aux familles :

Le prix unitaire est fixé à **12 euros**, dans le cadre des **forfaits** suivants :

TARIFS 2023 - 2024 - Restauration et encadrement (11h45 à 14h), en Euros			
FORFAITS TRIMESTRIELS	1er trimestre	2è trimestre	3è trimestre
1 repas par semaine	168	117	126
2 repas par semaine	336	234	252
3 repas par semaine	504	351	378
4 repas par semaine	672	468	504

A titre exceptionnel, il est possible de déjeuner en signalant à l'accueil avant 8 heures 30. Le prix unitaire du repas est de **12,50 euros**, et la dépense est reportée sur la facture trimestrielle suivante.

La Lunch box (*repas fourni par les parents*)

Les élèves sont encadrés de 11 heures 45 à 14 heures, le prix unitaire de l'encadrement est fixé à **6 Euros** dans le cadre des forfaits suivants :

TARIFS 2023 - 2024 - Encadrement (11h45 à 14h), en Euros			
FORFAITS TRIMESTRIELS	1er trimestre	2è trimestre	3è trimestre
1 jour par semaine	84	59	63
2 jours par semaine	168	117	126
3 jours par semaine	252	176	189
4 jours par semaine	336	234	252

La garderie surveillée pour les classes maternelles (16h à 18h15)

Le prix unitaire est fixé à **6 €uros**, dans le cadre des **forfaits** suivants :

TARIFS 2023 - 2024 - Garderie (16h à 18h15), en €uros			
FORFAITS TRIMESTRIELS	1er trimestre	2è trimestre	3è trimestre
1 séance par semaine	84	59	63
2 séances par semaine	168	117	126
3 séances par semaine	252	176	186
4 séances par semaine	336	234	252

A titre exceptionnel, il est possible d'inscrire son enfant ponctuellement à la garderie. Le prix est de **12 euros** la séance, et la dépense reportée sur les factures trimestrielles.

Elèves des classes élémentaires (CP à CM2, BISS 1 à BISS 5)

La restauration scolaire

Le tarif comporte à la fois la restauration et l'encadrement des élèves de 11 heures 45 à 14 heures. Deux possibilités sont proposées aux familles :

Le prix unitaire est fixé à **12,50 euros**, dans le cadre des **forfaits** suivants :

TARIFS 2023 - 2024 - Restauration et encadrement (11h45 à 14h), en €uros			
FORFAITS TRIMESTRIELS	1er trimestre	2è trimestre	3è trimestre
1 repas par semaine	175	122	131
2 repas par semaine	350	244	366
3 repas par semaine	525	366	394
4 repas par semaine	700	488	525

A titre exceptionnel, il est possible de déjeuner en signalant à l'accueil avant 8 heures 30. Le prix unitaire du repas est de **13 euros**, et la dépense est reportée sur la facture trimestrielle suivante.

La Lunch box (repas fourni par les parents)

Les élèves sont encadrés de 11 heures 45 à 14 heures, le prix unitaire de l'encadrement est fixé à **6,50 €uros** dans le cadre des forfaits suivants :

TARIFS 2023 - 2024 - Encadrement (11h45 à 14h), en €uros			
FORFAITS TRIMESTRIELS	1er trimestre	2è trimestre	3è trimestre
1 jour par semaine	86	81	57
2 jours par semaine	172	163	114
3 jours par semaine	258	244	171
4 jours par semaine	345	325	228

La prise en charge des élèves des classes élémentaires de 16h30 à 18h

L'association « *le Croisillon* » propose une prise en charge très complète des enfants des classes élémentaires, intégrée dans les locaux de Lucie Berger. Ses prestations font l'objet d'un document distinct.

Le Restaurant scolaire au forfait à partir du 11/9/23 :

Le tarif comporte à la fois la restauration et l'encadrement des élèves de 12 heures à 14 heures. Deux possibilités sont proposées aux familles :

Le prix unitaire est fixé à **11,5 Euros**, dans le cadre des **forfaits** suivants :

TARIFS 2023 - 2024 - Restauration et encadrement (12 h à 14 h), en Euros			
FORFAITS TRIMESTRIELS	1er trimestre	2è trimestre	3è trimestre
1 repas par semaine	150	112	121
2 repas par semaine	299	224	242
3 repas par semaine	449	336	362
4 repas par semaine	598	449	483

A titre exceptionnel, il est possible de déjeuner en signalant à l'accueil avant 8 heures 30. Le prix unitaire du repas est de **12,50 euros**, et la dépense est reportée sur la facture trimestrielle suivante.

Présence à la Kfet avec un Lunch box au forfait (repas fourni par les parents) à partir du 11/9/23 :

Les élèves sont encadrés de 12 heures à 14 heures, le prix unitaire de l'encadrement est fixé à **5 Euros** dans le cadre des **forfaits** suivants (le repas est fourni par l'élève) :

TARIFS 2023 - 2024 - Présence sans repas (12 h à 14 h), en Euros			
FORFAITS TRIMESTRIELS	1er trimestre	2è trimestre	3è trimestre
1 jour par semaine	70	77	48
2 jours par semaine	168	154	96
3 jours par semaine	252	231	144
4 jours par semaine	336	308	192